La Réunion : guidé « par Dieu » un Mahorais poignarde puis éventre une jeune étudiante

05/05/2018 à 12h52

Considéré comme dangereux et agité, c'est escorté par les hommes du GIGN que l'auteur présumé du meurtre de la jeune Vanina, a été présenté hier, vendredi 4 mai, au tribunal de Champ Fleuri. Mari Ridaï-Mdallah a alors été mis en examen pour assassinat et placé en détention provisoire au centre pénitentiaire de Domenjod, où il vient de passer sa première nuit.

Placé en garde-à-vue jusque-là, l'homme a déclaré aux enquêteurs avoir agi par amour et s'est dit investi d'une mission divine. Selon lui, Dieu lui aurait demandé de tuer la jeune femme de 19 ans pour sauver l'humanité. C'est ainsi qu'il aurait justifié d'avoir attaché, poignardé puis éventré la jeune étudiante en médecine.

Un acte d'une extrême violence difficile à comprendre, d'autant que le trentenaire n'aurait pas été sous l'effet de médicaments ou de drogues au moment des faits. Mais lors de sa garde-à-vue, Mari Ridaï-Mdallah a reçu la visite d'un expert psychiatre. Ce dernier a alors déterminé que l'auteur présumé du meurtre présentait une abolition fatale de son discernement lors de son passage à l'acte. Selon l'expert, il serait atteint de schizophrénie, un diagnostic encore jamais posé.

Une conclusion qui doit encore être confirmée, mais qui pourrait être lourde de conséquences dans le jugement de cette affaire. Elle pourrait en effet, de fait, ne jamais être jugée. Du fait de son état psychologique, Mari Ridaï-Mdallah pourrait ainsi être transféré dans un établissement adapté.

la1ere.francetvinfo.fr

Le meurtrier présumé, Mari Ridaï-Mdallah, aurait été interviewé il y a deux semaines par Kwezi TV, une télévision locale :

Ridaï-Mdallah Mari avait souhaité réagir après avoir retrouvé dans son jardin des douilles provenant d'une arme factice. Dans la nuit, des coups de feu avaient semble-t-il été tirés proche de son domicile à Passamainty. Lors de l'interview, il avait notamment confié être armé et ne craindre personne.

linfokwezi.fr